



# MAB

L'orchestre de  
CMF Bourgogne



Afin de dynamiser les harmonies en direction de nouveaux répertoires plus «actuels», CMF Bourgogne a choisi de montrer l'exemple et de porter une bonne parole... musicale par la création de cet ensemble.

# Le rôle de cet orchestre :

- Donner des parties de concerts lors de manifestations d'ensembles musicaux membres de CMF Bourgogne.
- Organiser des sessions «master classes» pour faire découvrir ces musiques, en intégrant des musiciens des ensembles invitant, lors de répétitions, puis de concerts.
- Faire découvrir comment fonctionne un orchestre de musiques actuelles (rôle des différents instruments) et de variété (chansons françaises et internationales).

## Le MAB lors de sa création



**Cet Orchestre de Musiques Actuelles est composé de:**

- Une rythmique complète : Batterie, claviers, guitare basse, guitare électrique, percussions
- Des instruments à vent : saxophones et cuivres
- Parmi eux des chanteurs et chanteuses

# Le Programme du MAB.

## Musiques

Funk  
Variétés  
Pop

Rock  
Contry  
Soul musique



Contacts :

- Georges Perreau : 06.29.50.82.19 - georgesperreau050@gmail.com

- Patrick Goin : 06.80.10.78.60 - musiquechalons@gmail.com

## INVITEZ LE MAB

- Le MAB se déplace à votre demande pour une partie de concert (50' à 1h15' environ).
- Un accompagnement pédagogique (facultatif mais souhaité) permet d'associer à l'orchestre lors de ses prestations des musiciens de l'ensemble invitant après une répétition préalable et l'envoi en amont du concert des partitions adéquates.
- Il faut prévoir environ 2 heures pour l'installation.
- La structure accueillante aura à sa charge les frais de Sacem, de communication et publicité du concert.
- La structure accueillante doit offrir les repas pour les musiciens du MAB (onze personnes) avant ou après le concert. Les musiciens du MAB peuvent partager ce repas avec les musiciens de la structure accueillante. Un «pot réception» à la fin du concert peut renforcer également la convivialité entre les participants.
- CMF Bourgogne souhaite que ces concerts soient «offerts» au public, dans le cas contraire une convention et une facture préciseraient les coûts du MAB pour l'organisateur.

